

Le jeudi 15 octobre 2026

**A tous les élus**

## **Conseil municipal**

### **CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 23 octobre 2026  
à 19h30 à la Mairie.**

Bien cordialement,

Le Maire,



François Rouveyrol

Ordre du jour du Conseil municipal du vendredi 23 octobre 2026 à 19h30.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 24 septembre 2026.
3. Décisions prises par le Maire au titre de ses délégations.
4. Retour des élus pour leurs délégations dans les organismes et les syndicats.
5. Point sur les dossiers traités par la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes.
6. Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes : approbation du pacte de gouvernance.
7. Budget principal : nomenclature M57 : passage au plan de compte développé au 1<sup>er</sup> janvier 2027.
8. Budget principal : décision modificative n°1
9. Budget annexe du Village de gîtes : décision modificative n°1.
10. Location d'un gîte 4/6 personnes pour un montant de 800 Euros par mois.
11. Adoption de la convention d'ingénierie de la prévention avec le Centre de Gestion de la Lozère.
12. Remboursement des frais de déplacement des élus.
13. Création d'un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps complet.
14. Création d'un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps non complet (10/35<sup>ème</sup>).
15. Création d'un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps non complet (6/35<sup>ème</sup>).

Questions diverses